SESSION SPOT · 2 JOURS · CLASSE DISTANCIELLE EN DIRECT TEAMS®

IA générative sur mesure : cas d'usage, charte et adoption dans votre entreprise

Copilot®, ChatGPT®, Claude® ou Le Chat® : l'outil compte moins que la façon de s'en servir. En trois jours dans vos locaux, nous identifions avec votre équipe les tâches où l'IA apporte un vrai gain, nous les travaillons sur vos documents, et nous posons ensemble les règles qui permettent de l'utiliser en confiance.

Durée	14 heures, en deux journées	**Modalité**	Classe distancielle en direct Teams®, en groupe restreint
Niveau	Faux débutant	**Effectif**	1 à 6 apprenants
Accès	Sur devis, après un échange de cadrage	**Sanction**	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. **Expliquer** le fonctionnement, les forces et les limites des IA génératives pour en faire un usage éclairé.
2. **Identifier** et prioriser les cas d'usage utiles à chaque métier de l'équipe.
3. **Appliquer** les techniques de consigne et de vérification sur ses propres tâches et documents.
4. **Rédiger** la charte d'usage de l'IA : outils autorisés, données interdites, relecture, transparence.
5. **Organiser** le partage des bonnes pratiques et le suivi des usages dans la durée.

Programme : 6 demi-journées, de l'atelier à la charte

Le programme ci-dessous est la trame type : il est ajusté à vos métiers et à l'outil retenu par l'entreprise après l'échange de cadrage. Chaque demi-journée produit un livrable validé par le groupe.

1 Comprendre l'IA générative pour bien l'utiliser

3 h 30

Objectif métier : Donner à toute l'équipe un socle commun et lucide : comment fonctionne une IA générative, ce qu'elle fait bien, ce qu'elle fait mal, et pourquoi.

- Comprendre le fonctionnement d'un modèle de langage, sans jargon
- Connaître les forces et les limites : hallucinations, biais, données d'entraînement
- Comparer les outils du marché et leurs conditions d'usage professionnel
- Distinguer compte personnel et compte professionnel protégé
- Situer le cadre : règlement européen sur l'IA, RGPD, secret professionnel

Cas pratique : le quiz d'entrée de l'équipe, et la carte des idées reçues à corriger.

2 Repérer et prioriser les cas d'usage

3 h 30

Objectif métier : Partir du travail réel de chaque apprenant pour choisir les tâches où l'IA apporte un gain mesurable, sans risque disproportionné.

- Lister les tâches récurrentes de chaque métier
- Évaluer chaque tâche : temps passé, gain possible, risque, données concernées
- Prioriser les cas d'usage avec une matrice gain et risque
- Choisir trois à cinq cas d'usage pilotes
- Définir pour chacun le résultat attendu et le mode de vérification

Cas pratique : la matrice des cas d'usage de l'équipe et les cas pilotes retenus.

3 Ateliers sur les cas pilotes : rédiger et synthétiser

3 h 30

Objectif métier : Travailler les cas d'usage d'écriture et de synthèse sur vos propres documents, jusqu'à obtenir un résultat que l'on accepterait de signer.

- Structurer une consigne : rôle, contexte, tâche, format, critères
- Rédiger e-mails, notes, offres ou comptes rendus à partir de vos éléments
- Synthétiser des documents longs et en extraire les actions
- Itérer et faire critiquer une réponse
- Vérifier chaque production avec une grille de contrôle

Cas pratique : les consignes types des cas pilotes d'écriture, testées sur vos documents.

4 Ateliers sur les cas pilotes : analyser et automatiser

3 h 30

Objectif métier : Explorer les usages d'analyse et d'organisation : données, recherche, préparation de décisions, et les premières automatisations simples.

- Analyser un fichier de données et contrôler les résultats
- Préparer une réunion, une décision ou un argumentaire
- Faire une recherche documentée et vérifier les sources
- Créer un assistant ou un agent simple sur une base documentaire
- Mesurer le temps gagné sur chaque cas pilote

Cas pratique : les cas pilotes d'analyse documentés, avec le temps gagné mesuré.

5 Rédiger la charte d'usage de l'IA

3 h 30

Objectif métier : Écrire avec l'équipe des règles claires et applicables, plutôt qu'un document juridique que personne ne lit.

- Définir les outils autorisés et les comptes à utiliser
- Classer les données : autorisées, à anonymiser, interdites
- Fixer les règles de relecture, de responsabilité et de transparence envers les clients
- Prévoir le traitement des erreurs et des incidents
- Valider la charte avec la direction

Cas pratique : la charte d'usage de l'IA de l'entreprise, en deux pages, validée par la direction.

6 Ancrer les usages dans la durée

3 h 30

Objectif métier : Faire en sorte que les usages se diffusent et se maintiennent après la formation : référents, partage des bonnes pratiques, suivi.

- Désigner et outiller les référents IA
- Mettre en place la bibliothèque partagée de consignes et de cas d'usage
- Prévoir l'accueil des nouveaux arrivants
- Définir les indicateurs de suivi des usages
- Bilan, évaluation finale et plan d'action à 30 jours

Cas pratique : le plan d'adoption de l'équipe, ses référents et sa bibliothèque partagée.

Public, prérequis et accès

Public concerné	Équipes de direction, managers et collaborateurs de PME, d'ETI ou d'associations qui veulent encadrer et développer l'usage de l'IA générative. Un responsable du projet participe au cadrage.

Prérequis	Chaque apprenant utilise chaque jour la messagerie, le traitement de texte et le tableur, et sait faire seul, sans aide : ouvrir, enregistrer et joindre un document, copier-coller entre applications. Aucune connaissance de l'IA n'est requise ; le groupe réunit des personnes qui ont des tâches récurrentes de rédaction, de synthèse ou d'analyse. L'entreprise fournit l'outil retenu (Copilot®, ChatGPT®, Claude®, Le Chat®…) avec un compte professionnel par apprenant, configuré et testé avant la session, ou le choix de l'outil fait partie du cadrage. Un membre de la direction valide la charte en fin de session. Une salle équipée d'un écran et un poste par apprenant. Pour toutes nos formations, maîtriser les bases de Windows® : enregistrer un fichier dans le bon dossier et le retrouver, créer et renommer un dossier, se servir du clavier et de la souris (clic gauche, clic droit, glisser-déposer), copier-coller, télécharger un fichier depuis le navigateur.
Délais d'accès	Dates fixées ensemble, en général 3 à 6 semaines après l'accord sur le devis. Pour une prise en charge par votre OPCO, déposez la demande dès réception de la convention.
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-moi pour étudier ensemble les adaptations utiles. Référent handicap : Alexandre Mack, 06 83 85 55 70.

Méthodes et évaluation

Auto-évaluation	Un échange de cadrage avec la direction, un questionnaire individuel qui vérifie les prérequis et les usages actuels de l'IA, et la liste des tâches récurrentes de chaque apprenant.
Modalités pédagogiques	Formation action en présentiel : apports courts, ateliers en binômes sur les tâches réelles des apprenants, mises en commun et décisions collectives.
Évaluation des acquis	Un livrable validé à la fin de chaque demi-journée, un quiz d'entrée et un quiz final. Une attestation de fin de formation et un questionnaire de satisfaction suivent la session.
Supports remis	La charte d'usage de l'IA, la matrice des cas d'usage, la bibliothèque de consignes de l'équipe, le support de cours, et un accès serveur pour télécharger des compléments.
Indicateurs	4,8/5 satisfaction moyenne · +6000 personnes formées

Tarifs et inscription

INTER-ENTREPRISES

780 € HT / apprenant

Soit 936 € TTC par stagiaire.

Session garantie dès 1 inscrit.

Dates et réservation en ligne sur **amformations.fr/formation/ia-generative-sur-mesure-cas-d-usage-charte**

INTRA-ENTREPRISE

2 340 € HT / groupe

Soit 2 808 € TTC pour le groupe, jusqu'à 8 apprenants. Aux dates de votre choix, à distance sur Teams® ou dans vos locaux (frais de déplacement et d'hébergement en sus).

Prix en euros hors taxes, TVA de 20 % en sus. Conditions générales de vente sur amformations.fr. Prise en charge par votre OPCO possible.

Une question, un devis ? Alexandre Mack, formateur MYSKYLL · 06 83 85 55 70 · alexandre@amformations.fr